

Lettre ouverte sur le devenir des Sheds et de leurs salarié.e.s

Aux 102 membres de l'association Les Sheds
Aux salarié.e.s de l'association Les Sheds

Rappel des buts de l'association

Ils se trouvent sur le bulletin d'adhésion à l'association : Son projet écologique et citoyen : animation d'un café-théâtre-restaurant, d'une épicerie et d'un marché paysan dans une friche industrielle réhabilitée associée à un potager pédagogique.

Septembre 2017

Dans la lettre d'information des Sheds N°58 du 4/09/2017 : « *L'annonce du gel des contrats aidés par le gouvernement a sonné comme un coup de poignard ! Aux Sheds ce sont quatorze (14!) personnes qui bénéficient d'un tel contrat. Et à quatre mois de la fin de l'année, cette décision inattendue nous prive de 8000€ de recettes, sans que nous ayons le moindre délai pour nous retourner* ».

Juillet 2018

Dans la lettre d'information des Sheds N°68 du 4/07/2018 : « *Le coup d'arrêt donné aux emplois aidés en fin d'année dernière réduit nos marges de manœuvre et complique notre gestion financière.* »

Entre ces deux dates l'association a cherché à mobiliser et informer ses client.e.s au restaurant, ses adhérent.e.s, en signant un manifeste pour des emplois aidés de qualité, en faisant connaître une pétition pour le maintien des emplois aidés (41 641 signatures au plan national). Mais cela n'a pas abouti, chaque structure concernée se débrouillant comme elle pouvait.

Nous nous interrogeons sur :

- **les 14 contrats aidés existants en septembre 2017**

Parmi ces 14 combien de départs volontaires ou forcés ?, combien de contrats transformés en CDD ? en CDI ? Nouvelles embauches en CDD ou CDI ? Des sorties ? Y a-t-il des emplois aidés nouvelle formule ? Les contrats aidés étaient souvent du temps partiel. Qu'en est-il aujourd'hui ?

- **la diminution des recettes**

8 000€ en moins pour 4 mois ? 3 fois 8 000€ soit 24 000€ sur une année entière ?

Et pour la suite ?

Nous sommes dans la 4ème année du projet des Sheds. Le restaurant tourne bien : ça se voit que les client.e.s sont content.e.s, même en pleine canicule ! Grâce au savoir faire professionnel des salarié.e.s qui demandent à être reconnu.e.s pleinement. Certes, des avantages appréciables existent déjà comme par exemple les dimanches, lundis et jours fériés de libre. Mais d'autres questions peuvent (doivent?) être débattues : salaires, conditions de travail, vestiaires, devenir de l'entreprise et progressions individuelles, représentation des salarié.e.s, possibilités d'aller vers une SCOP (Société coopérative et participative)... Parmi les trois piliers nécessaires aux activités de l'association : les salarié.e.s, les bénévoles et l'équipe responsable, celui des salarié.e.s nous semble un peu oublié... Leur devenir, manifestement, est étroitement lié aux problèmes financiers, comme l'a laissé entendre l'association elle-même en septembre 2017 et juillet 2018.

Quels moyens financiers ?

La municipalité de Kingersheim a fait beaucoup pour Les Sheds. Peut-elle s'engager plus ?

On ne peut pas répondre à cette question sans évoquer un sujet tabou : sous la pression de

l'idéologie dominante, la plupart des citoyen.ne.s et élu.e.s acceptent sans le dire clairement que la priorité soit donnée aux financiers prédateurs au détriment de l'intérêt général.

Soyons concrets, en évoquant un problème local : que trouve-t-on dans les comptes de la ville de Kingersheim ? Deux emprunts toxiques, spéculatifs (appelés aussi structurés) datant de 2008 représentant plus d'un tiers de sa dette selon un conseiller de la Chambre Régionale des Comptes d'Alsace en 2012.

L'histoire de ces emprunts n'est pas facile à reconstituer.

Dans le compte-rendu du Conseil Municipal de Kingersheim du 23 septembre 2015 on apprend néanmoins sous le titre « *Refinancement d'un emprunt structuré* » que le capital restant dû est de 925 180 €. La rançon exigée par la finance pour sortir de cet emprunt est de 805 000 € (cette rançon est appelée, dans le compte-rendu, pour ne pas effrayer, "*indemnité de remboursement anticipé*"). Pour payer cette rançon, la commune a souscrit un emprunt à 3,27% à rembourser pendant 13 ans, jusqu'en 2028.

Cette rançon de 805 000€ est à comparer aux 8 000€ de baisse de recettes aux Sheds et aux 1 000 € à rembourser, chaque mois, pour y avoir équipé les locaux... Un rapport de 1 à 100 ou de 1 à 800 !!! Cette comparaison ne permet pas de douter, qu'hélas, la priorité est accordée à la finance, même quand cette dernière use ouvertement de procédés scandaleux. Et on pourrait citer beaucoup d'autres exemples de ce type, que ce soit au niveau local, régional ou national. Ce sont des financiers qui dictent leur loi (de la jungle). Et presque tout le monde obéit, sans réagir...

Comme nous craignons que nos propos apparaissent excessifs, voire qu'on nous accuse de raconter n'importe quoi pour des raisons politiciennes, citons la Chambre Régionale des Comptes. Dans son rapport du 17/12/2015 sur les finances de la ville de Kingersheim, elle précise, dans la synthèse page3/42, les éléments suivants :

A la fin de l'année 2013, la commune possédait encore deux emprunts structurés dans son encours de dette, qui représentaient 12% de ce dernier. Ces emprunts ont fait l'objet d'une renégociation (...) visant à les transformer en emprunts à taux fixe. Si cette renégociation a permis de sécuriser pour l'avenir une partie de l'emprunt initial (...), c'est néanmoins au prix d'une indemnité compensatrice dérogatoire de près de 1,2M€. Alors même que, pour l'un des emprunts, la question de la pertinence de la renégociation reste soulevée. La renégociation du solde générera en outre un coût supplémentaire. Le montant de l'indemnité supportée par la ville (...) n'a pas été porté à la connaissance des élus et des citoyens, qui n'ont bénéficié que d'une information partielle sur le coût réel de ces dernières.

Sobriété budgétaire, affirme la Municipalité de Kingersheim...

Et si on prenait - enfin ! - au sérieux certaines propositions pour l'instant très minoritaires :

Expliquer au mieux la situation créée par les dettes publiques pour mettre en avant une revendication cohérente : **arrêtons de payer ces dettes qui nous asphyxient** pour donner enfin la priorité à l'humain. En l'occurrence, en s'attaquant à la finance, on pourrait donner aux salarié.e.s des Sheds un emploi doté d'un statut solide et d'un salaire correct (contrairement à ce qui se passe avec les "contrats aidés" !...). Le rapport de forces pour aboutir sera difficile à créer ? C'est sûr ! Mais qui voit une autre solution qui tienne la route, à Kingersheim, comme ailleurs ?

Texte issu d'une discussion au restaurant "Les Sheds" le 2 août 2018

Premier.e.s signataires, tou.te.s favorables au projet des Sheds :

Jean-Jacques Greiner (Membre de l'association "Les Sheds", Mulhouse), André Barnoin (Mulhouse), Sahida Benniou (Mulhouse), Jean-Paul Bourgeois (Landser), Jacques Colin (Mulhouse), Philippe Duffau (Illzach), Christian Ehret (Lutterbach), Alain Fremiot (Kingersheim), Antoine Haumesser (Mulhouse), Richard Knibiehly-Thur (Pulversheim), Philippe Lavé (Ungersheim), Gérard Moine (Riedisheim), Sylviane Muré (Mulhouse), Bernard Schaeffer (Mulhouse), Yves Schmitt (Ottmarsheim), Roger Winterhalter (Mulhouse).

Pour tout contact écrire à : greiner.jean-jacques@wanadoo.fr ou, par voie postale, à : A Contre Courant BP 12123 68060 Mulhouse Cedex 2 qui transmettra.